



BULLETIN

DELEGATION REGIONALE DU CICR POUR L'OCEAN INDIEN - SEPTEMBRE 2015

COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE (CICR)

Avec la tenue des élections municipales et malgré les turbulences politiques qui ont pavé le chemin du nouveau gouvernement, Madagascar a effectué un pas de plus hors de la crise de cinq ans qui avait freiné le développement du pays. Pour permettre aux plus démunis de retrouver espoir, l'Etat se doit aussi d'être en mesure de fournir des services de qualité aux Malgaches. Si l'éducation et la santé figurent bien sûr parmi les priorités, l'accès à la justice et le bon fonctionnement des services y-liés ne devraient pas être oubliés. C'est pour permettre à l'Etat de mieux faire face à ses obligations en matière pénitentiaire que le CICR soutient, depuis de nombreuses années, le Ministère de la Justice et rend visites aux personnes privées de liberté dans ses prisons. Cette coopération passe par des réhabilitations d'infrastructures, des interventions dans la formation, le bon fonctionnement des greffes, le respect des garanties judiciaires ou encore l'accès à la santé en prison. Mais la lutte contre la malnutrition reste un défi. Dans ce dernier domaine, tous les voyants sont maintenant au rouge, comme l'illustre l'entretien avec la nutritionniste de la délégation du CICR que nous partageons avec vous dans ce nouveau numéro de notre Bulletin.



Christoph Vogt
Chef de Délégation régionale

PROGRESSION DE LA MALNUTRITION EN DÉTENTION : LE CICR S'INQUIÈTE

Brigitte Doppler, nutritionniste du CICR basée à Antananarivo, expose son point de vue sur la situation à Madagascar, devenue de plus en plus alarmante en 2015.

En quoi consiste le travail du CICR en prison pour diminuer les taux de malnutrition ?

Le CICR, en partenariat avec l'Aumônerie Catholique des Prisons (ACP), a mis en place un programme de lutte contre la malnutrition dans les lieux de détention. Nous évaluons systématiquement tous les mois l'état nutritionnel des détenus (en mesurant poids et taille) et prenons en charge les détenus malnutris (sévéres et modérés) afin que leur état s'améliore. La prise en charge suit un protocole bien défini qui inclut aussi bien le recours à une alimentation appropriée qu'à des soins médicaux. En même temps, le CICR a aidé l'Administration Pénitentiaire à mettre en place un système de veille nutritionnelle au niveau national, couvrant la quarantaine de prisons que compte le pays. Ces données sont partagées avec le CICR et nous permettent de garder une vue d'ensemble et de fixer les bonnes priorités géographiques. Toutefois, cette veille est encore perfectible et nous allons continuer d'appuyer le Ministère de la Justice malgache en ce sens. Car en fin de compte, la responsabilité de maintenir les personnes détenues en vie est avec l'Etat, pas avec le CICR.

Par rapport aux années précédentes, avez-vous remarqué un changement au niveau du taux de malnutrition dans les prisons en 2015 ?

Partout, le taux de malnutrition a augmenté. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette dégradation de la situation, mais celle qui est la plus évidente est la diminution de la ration alimentaire que reçoivent les détenus. Le budget alloué par l'Etat à la nourriture dans les prisons a nouvellement baissé cette année, même considérablement. La ration de 750g de manioc/jour/détenu, censée être apportée par l'Administration Pénitentiaire, est descendue à 200/300g, voire moins dans certains établissements. Outre la nourriture, le faible accès aux médicaments explique aussi cette hausse. L'état d'un détenu malnutri malade, déjà faible, va empirer puisqu'il n'a pas accès aux soins appropriés. D'autres causes, non liées à la situation carcérale, peuvent aussi expliquer la malnutrition en hausse dans les prisons : le fait que jusqu'à 30% des personnes incarcérées arrivent déjà malnutries en détention. Déjà, afin de pouvoir manger, ils volent.

Ce qui en dit long sur leur situation hors système carcéral. Ensuite, en prison, beaucoup de détenus dépendent des paniers



CICR

familiaux, des repas que leur font parvenir leurs familles. Or, les familles vivent souvent loin des prisons, sont elles-mêmes pauvres et ne viennent que rarement ou pas du tout. Dans ces conditions, c'est devenu vraiment très difficile pour les responsables de l'Administration Pénitentiaire de faire face à leurs obligations !

Quelles pourraient être les conséquences de cette hausse du taux de malnutrition ?

A court terme, l'Administration Pénitentiaire fait face à un effectif de plus en plus important de détenus malnutris. A moyen et long terme, la hausse de la mortalité au niveau des Établissements Pénitentiaires deviendra inévitable si l'État n'alloue pas un budget suffisant à son Administration Pénitentiaire pour lui permettre de nourrir correctement les détenus dont elle a la responsabilité. De fait, le CICR se retrouve dans une situation de substitution à l'État en nourrissant une part importante de la population carcérale. Ceci ne devrait pas être le cas, car ce programme est censé soutenir les autorités pour soigner les détenus malnutris (donc malades) et les réintégrer au groupe des détenus en santé. Dans la situation actuelle, le CICR se doit de concentrer ses efforts et ressources sur les lieux les plus problématiques et il ne peut pas prendre en compte toutes les demandes de soutien technique émanant de responsables de prisons non encore couvertes par le programme, mais où la situation devient apparemment aussi alarmante.

En réaction à la situation d'urgence dans les prisons, qu'est-ce que le CICR a prévu pour alléger la souffrance humaine ?

Le CICR a adapté le protocole de prise en charge des détenus malnutris en fonction de l'accroissement de leur nombre. Pour faire face à la situation, nous avons décidé de rajouter des médicaments de manière plus systématique, de fractionner les repas pour les détenus malnutris pendant la journée, de renforcer l'hygiène générale, de réaménager les infrastructures par la construction de cuisines avec des fours améliorés et nous avons aussi renforcé la formation des bénévoles de l'ACP - qui d'ailleurs font un travail formidable au quotidien auprès des détenus - face à la montée des effectifs de ces malades de malnutrition. Actuellement, eu égard au développement de la situation, nous devons strictement sélectionner les prisons avec les effectifs les plus grands et ayant les taux de malnutrition les plus élevés afin de maximiser notre impact, tout en ne perdant pas de vue l'ensemble du système et ses 41 prisons grâce à la veille nutritionnelle mise en place avec le Ministère de la Justice. En cas d'alerte grave, cela nous permettrait d'intervenir rapidement. Mais le CICR ne veut pas implanter un programme de lutte contre la malnutrition dans toutes les prisons du pays, car cela ne devrait, dans le fond, pas être nécessaire.

Quelle est la solution pour sortir de cette situation ?

Face à la dégradation de la situation, le CICR a fait part aux autorités malgaches de ses inquiétudes. Il est maintenant urgent de trouver des solutions pérennes. Une des pistes pour permettre à l'État malgache de faire face à ses obligations, malgré un budget toujours très insuffisant alloué à l'alimentation des détenus, serait de diminuer l'effectif carcéral total. C'est d'autant plus pertinent que les prisons de Madagascar font face à un énorme taux de surpopulation - ce qui aggrave encore les conditions de détention - et que plus de la moitié des détenus sont des prévenus. Cela diminuerait le nombre de bouches à nourrir. Mais le fonctionnement de la Justice ou la question des peines alternatives, qui permettraient de réduire le nombre de personnes privées de liberté, sont des sujets qui prennent beaucoup de temps à traiter, malgré une claire volonté d'aller vers une réforme judiciaire. Dans l'attente, l'État se doit impérativement de répondre rapidement à ses obligations et cela passera, sans doute, par une allocation de ressources financières additionnelles à l'Administration Pénitentiaire pour lui permettre d'éviter de trop nombreux décès en prison.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : RELEVER LE DÉFI AU QUOTIDIEN

A Madagascar, comme dans de nombreux pays, le CICR suit avec attention une frange de la population particulièrement vulnérable, celle des personnes en situation de handicap. En prison et dans un centre d'appareillage du Ministère de la Santé à Antananarivo, zoom sur des interventions humanitaires qui changent, de manière tangible, le quotidien de ces personnes.

Des fauteuils roulants pour pouvoir se déplacer et être plus autonome

Maison centrale de Maevatanana, à 300 km de la capitale de Madagascar. Une équipe médicale du CICR arrive devant les portes de la prison. Aujourd'hui, la visite a un caractère un peu particulier. Il s'agit de remettre des fauteuils roulants à deux personnes détenues dont les membres inférieurs sont paralysés. « Nous avons déjà constaté, lors d'une visite antérieure, il y a de cela quelques semaines, que ces deux personnes avaient beaucoup de mal à se déplacer à cause de leur handicap. Des gestes quotidiens, comme



Le technicien réajuste le fauteuil roulant pour qu'il soit bien adapté à la morphologie et la posture du patient, détenu dans une prison malgache.

aller aux toilettes ou simplement prendre l'air, dépendaient de la bonne volonté de leurs co-détenus », explique Siaka Konaté, délégué

médecin du CICR, basé à Antananarivo.

En coordination avec l'organisation internationale Christoffel-Blindenmission (CBM) et le Centre (suite dernière page)

Femmes malgaches détenues à l'étranger : visites du CICR et rétablissement des liens familiaux.



Narindra Rakotonahary/CICR

Latie discute avec Silvia, déléguée du CICR à Antananarivo, qui a transmis les messages Croix-Rouge à sa famille.

Si pour la majorité des travailleuses à l'étranger leur emploi représente une aubaine bienvenue, l'expatriation peut également tourner au drame dans certains cas. Deux femmes témoignent de leurs douloureuses expériences et soulignent le soutien qu'elles ont reçu du CICR lorsqu'elles étaient détenues à l'étranger. Un soutien qui continue pour d'autres femmes dans cette situation.

Fafah est une jeune mère de famille. Serrant sa petite fille de 6 mois dans les bras, elle raconte, visiblement très affectée, le dénouement de son expatriation. Son passeport lui ayant été confisqué par son employeur, elle atterrit sans papier au poste de police. « Dans les cas comme le mien, m'avait expliqué la police, la possibilité de rentrer au pays dépendait uniquement de la bonne volonté, ou non, du patron d'acheter un billet de retour. Sinon, il fallait attendre l'aide de mon État ou de celui du pays d'accueil. J'ai donc entamé ma grossesse en prison, comme je n'avais ni papier, ni billet, ni argent », raconte la jeune femme.

C'est durant son séjour en prison que Fafah reçoit la visite d'une déléguée du CICR, dont c'est le travail de visiter les personnes privées de liberté sur place. En détention, le CICR identifie les nouvelles venues, comme Fafah, et collabore avec les autorités pour améliorer, quand nécessaire, leurs conditions de vie tout en veillant à ce que leurs droits et leur dignité soient

respectés. Comme parfois, certaines de ces femmes retenues à l'étranger ne disposent plus de document d'identité valable pour quitter le pays, le CICR facilite le contact entre les ressortissants et leurs ambassades, afin que ces derniers puissent leur procurer des documents de voyage. Ainsi, avec l'aide du CICR, qui a récupéré son passeport et facilité les procédures au niveau de la police, Fafah est rentrée auprès des siens au début du mois de juillet dernier, les poches vides, mais avec un tout petit bébé dans les bras.

L'histoire de Latie n'est pas très différente. C'est lors de sa détention qu'elle entre en contact pour la première fois avec le CICR. « Le CICR a veillé sur nous en évaluant comment étaient nos conditions de détention, si on mangeait, si on pouvait se laver et changer de vêtements, si on avait accès aux soins. C'est le CICR qui s'occupait également de nous procurer un document de voyage dans le cas où on ne pouvait plus avoir accès à notre passeport. Et le plus important aussi, c'est qu'il nous a permis de maintenir le contact avec nos familles », résume Latie.

A Madagascar, l'équipe du CICR fait le lien entre Latie et les siens, en apportant à sa famille les messages Croix-Rouge qu'elle avait écrits dans son lieu de détention. Ce sont, en quelque sorte, des lettres ouvertes et révisées par les autorités détentrices qui permettent de rétablir et de maintenir le contact. « Le message Croix-Rouge

est souvent une faible lueur d'espoir pour les détenus qui sont loin de chez eux, mais c'est également nécessaire pour les familles afin qu'elles ne les perdent pas de vue », explique Silvia, déléguée du CICR à Antananarivo, Madagascar. « Chaque fois que je voyais entrer le CICR, j'étais heureuse à l'idée de recevoir des nouvelles de Madagascar. C'est grâce à ces messages Croix-Rouge que mon fils m'a écrit qu'il était le premier de sa classe et qu'il continuait de prier pour moi. Vous ne pouvez pas imaginer ce que ce genre de nouvelles peut apporter pour une mère qui se trouve loin de ses enfants, et encore plus dans les conditions où j'étais », confie Latie.

Dans la centaine de pays où le CICR travaille dans les prisons, il a inclus dans sa routine de travail les visites aux migrants en détention afin d'aider les autorités concernées à résoudre des situations individuelles souvent compliquées, et d'apporter de l'aide et de l'espoir à ces « victimes de la migration ».

Les noms des femmes qui ont témoigné ont été modifiés et les pays où elles ont travaillé ne sont pas mentionnés pour mieux préserver leur anonymat. Les familles désirant entrer en contact avec leurs proches détenus dans un pays étranger peuvent contacter le CICR à Antananarivo.



Narindra Rakotonahary / CICR

Michaël tend l'une de ses jambes brûlées au cordonnier qui lui a confectionné une nouvelle paire de chaussures.

d'appareillage de Madagascar (CAM), le CICR a pu offrir un fauteuil roulant et deux chaises de toilette pour les deux détenus, en présence du Chef d'Établissement et de l'infirmier de la prison. « Afin qu'ils puissent utiliser au mieux ce nouveau matériel, les deux personnes détenues en situation de handicap ont dû être encadrées par un masso-kinésithérapeute, Mr Martin Rakotoarisoa, du Service d'Appareillage et de Rééducation (SAR) du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Mahajanga, invité à appuyer le CICR pour l'occasion. Ce dernier a procédé à des réajustements et des réglages sur les fauteuils pour qu'ils soient bien adaptés à la taille des patients. Il a également formé les patients et l'infirmier de la prison à l'utilisation et à la maintenance de ce matériel pour qu'il reste en bon état », rajoute le délégué médecin du CICR. Cela a aussi été l'occasion pour l'équipe du CICR de voir de plus près si ce matériel était effectivement adapté à l'infrastructure de la prison et d'évaluer si des réaménagements étaient nécessaires. Dans les faits, les deux patients ont réussi à se déplacer seuls avec leurs fauteuils roulants au

sein de la prison, le sourire aux lèvres, et l'équipe du CICR a pu repartir pour la capitale, satisfaite d'avoir pu finaliser, avec ses partenaires, cette intervention humanitaire importante.

Des techniciens appareilleurs et des cordonniers formés pour un meilleur service

A Antananarivo, au Centre d'Appareillage de Madagascar (CAM), ce sont quatorze techniciens orthoprothésistes et cordonniers, issus du Centre de Rééducation motrice de Madagascar (CRMM) à Antsirabe, de l'Akanin'ny Marary (AM) à Ambositra et du CAM, qui sont à pied d'œuvre durant une formation de deux semaines sur les « solutions orthopédiques appropriées pour les problèmes de pieds ». Cette formation a été supportée par le Fond Spécial du CICR en faveur des Handicapés (FSH) et dispensée par deux professionnels du Croissant-Rouge Iranien dans le cadre d'un accord de coopération entre le FSH et le Ministère de la Santé malgache.

Ce matin, Mickaël, 3 ans, vient essayer une nouvelle paire de chaussures spécialement conçue par l'équipe de techniciens en formation.



Des paroles aux actes

Chaque jour, sur chaque continent, des milliers de personnes sont touchées par une crise, une catastrophe, un conflit ou la violence.

En décembre 2015, les gouvernements du monde – dont le vôtre – rencontreront les dirigeants de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, lors de la 32^{ème} Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, pour relever les défis humanitaires, d'aujourd'hui et de demain.

Apportez votre voix :
www.voicestoaction.com

Brûlés à l'âge de 1 an, les pieds du petit garçon ne se développent pas correctement. S'il ne trouve pas de chaussures adaptées à son handicap, Mickaël en souffrira toute sa vie. Heureusement, il y a des solutions ! Ce petit a été sélectionné parmi les patients du CAM et l'équipe en formation a proposé à sa grand-mère, avec laquelle il vit, de lui fabriquer des chaussures adaptées à ses pieds meurtris. Jean Calvin Randriamampitanirina, cordonnier du CRMM, a pris en charge la fabrication d'une nouvelle paire pour le petit bonhomme. Assis sur la table, les yeux baissés, Mickaël est un peu timide devant toutes ces dames et ces messieurs en blouse blanche. Tous ont les yeux rivés sur ses pieds lors de l'essayage. Mais il se laisse faire. Quelques pas esquissés devant les techniciens permettent à ces derniers d'évaluer si les chaussures sont bien adaptées. Un peu plus tard, loin du regard de tous, Mickaël gambade déjà joyeusement avec sa nouvelle paire de chaussures. « C'est très bien, il marche bien mieux avec celles-ci », nous confiera sa grand-mère, contente du dénouement. En croissance, Mickaël devra toutefois revenir tous les 6 mois au moins afin de recevoir de nouvelles chaussures adaptées à son handicap.